

## QUESTIONS-REPONSES UMIFRE 2020

### Collaboration Aix-Marseille, IRMC et CRFJ en Méditerranée

*Actualisé le 4/12/2020*

Les questions-réponses sont issues de la session d'échange du vendredi 4 décembre 2020, ou de questions adressées par email à la Fondation A\*Midex.

Elles sont organisées ci-dessous par thèmes : partenariats – thématique de recherche - mobilité – montage de projet – documentation

#### Partenariats

##### Partenariats : types de partenaires et de partenariats

**Question :** « *Nous avons déjà des collaborations avec la Tunisie de manière informelle, est-il nécessaire d'avoir une collaboration tripartite, avec les UMIFRE de Tunis et de Jérusalem ? A quelle échelle se placer ?* »

**Réponse :** Les projets ciblent des partenariats Aix-Marseille-IRMC, Aix-Marseille-CRFJ ou Aix-Marseille-CRFJ-IRMC. La structuration tripartite est privilégiée et leur déclinaison bilatérale est également envisageable.

Le partenariat peut également inclure d'autres partenariats locaux en Israël ou au Maghreb en plus du ou des UMIFRE. L'important est la cohérence du projet avec la politique de site. **L'action A\*Midex UMIFRE vise à structurer et formaliser des liens, notamment informel.** L'objectif d'inclure des partenaires locaux est notamment de s'inscrire dans une dynamique qui élargit les champs déjà couverts par les UMIFRE.

##### Partenariats : type de coopérations

**Question :** « *Des laboratoires universitaires tunisiens sont liés avec l'IRMC ; faut-il nécessairement être en coopération avec ces laboratoires ?* »

**Réponse :** L'IRMC est une unité de recherche française déployée à l'étranger, qui interagit avec des partenaires locaux, mais il n'y a pas d'affiliation ou de relation exclusive avec une université tunisienne, toutes les collaborations sont donc à envisager ; l'IRMC incite à développer des partenariats et à développer la recherche sur site, en France et à l'étranger. Si vous avez des liens avec une université en Tunisie, il faut prendre contact avec l'IRMC et voir si votre projet peut s'inscrire dans les axes de l'IRMC.

**L'intérêt des partenariats** est l'apport de la collaboration du site Aix-Marseille aux axes de recherche développés par les UMIFRE : il s'agit d'**affirmer les défis du site Aix-Marseille Université tout en élargissant le champ de recherche couvert par les UMIFRE.**

### **Partenariats : Rôle du Centre Jacques Berque (Maroc)**

**Question :** « *Pourquoi ne pas avoir intégré le centre Jacques Berque (Rabat, Maroc) à ce partenariat ou cette action ?* »

**Réponses :** A l'époque du montage des collaborations entre AMU et les deux UMIFRE partenaires, IRMC et CRFJ, le centre Jacques Berque n'était pas encore aussi structuré que l'IRMC. Le choix actuel de partenariats avec Tunis et Jérusalem reflète des interactions et des structurations fortes.

L'IRMC a la capacité d'imaginer et de soutenir un projet qui fédère ces deux structures, il est possible d'imaginer en complément du partenariat avec l'UMIFRE, une collaboration avec le centre Jacques Berque ou bien encore en lien avec des écoles françaises à l'étranger notamment l'Ecole Française de Rome, Casa Velasquez, des partenariats rive nord/rive sud. AMU, notamment l'IMÉRA a des liens avec le centre Jacques Berque et au Maroc. Il existe également des liens de nos laboratoires avec le Proche-Orient.

## **Thématiques de recherche**

### **Thématique et ouverture aux autres disciplines**

**Question :** « *Dans les thématiques déclinées, les sciences économiques ne sont pas très identifiées, est-il malgré tout possible de déposer un projet ayant pour thématique les changements sociétaux et des inégalités de genre ? L'IRMC n'a pas une tradition particulière en sciences économiques, y a-t-il une ouverture possible ?* »

**Réponse :** **Un des enjeux des UMIFRE est l'élargissement disciplinaire et la recherche sur les questions sociétales dans leur globalité** à travers une approche multidisciplinaire. Les thématiques présentées dans le cadre de l'action A\*Midex UMIFRE 2020 ne sont pas exhaustives ; cette action vise l'ouverture disciplinaire, à laquelle ces centres seront réceptifs. Un des objectifs est d'offrir la possibilité à des enseignants-chercheurs/chercheurs, doctorants et étudiants de travailler sur le terrain, sur des thématiques plus globales.

L'apport d'Aix-Marseille Université et du site d'Aix-Marseille dans cet appel est d'affirmer l'ouverture disciplinaire : l'idée est de **mettre en avant les axes prioritaires des deux partenaires tout en proposant un élargissement, notamment en termes de disciplines et de thématiques**. C'est pourquoi il ne faut pas hésiter à candidater : même si un projet déposé ne s'inscrit pas totalement dans les objectifs avancés par les UMIFRE, il constitue une force de proposition sur des sujets que ces centres n'abordent pas encore et qui seront ainsi attentifs car répond à leur vocation à développer des ponts avec l'ensemble des disciplines.

### **Informations sur les thématiques de l'IRMC**

**Question :** « *Le site internet de l'IRMC étant en maintenance, auriez-vous un document à jour précisant leurs axes de recherche et leurs partenariats ?* »

**Réponse :** Une documentation va être demandée à l'IRMC, si un support existe il sera transmis à l'ensemble des participants de la réunion. En attendant, ces informations sont présentes dans le texte

de cadrage de l'action ; il est également possible de prendre contact directement avec l'IRMC (contact indiqué dans le texte de cadrage). (direction de l'IRMC : [direction@irmcmaghreb.org](mailto:direction@irmcmaghreb.org))

## Mobilité

### Éligibilité pour le volet mobilité

**Question :** *Sur le volet mobilité de l'action, les doctorants et étudiants de master sont-ils éligibles ?*

**Réponse :** Pour les cas de mobilité **postdoctorale et doctorale**, la demande de financement devra émaner d'un chercheur/enseignant-chercheur référent du site d'Aix-Marseille ou de l'UMIFRE concernée, impliqué dans la collaboration et encadrant cette mobilité.

Les demandes de financement pourront également concerner des **mobilités d'étudiants de master** d'Aix-Marseille Université et les partenaires d'A\*Midex. Ces mobilités, organisées par un enseignant-chercheur de l'Université et partenaires d'A\*Midex, pourront être organisées au travers des **dispositifs existants – encadrés par des textes**<sup>1</sup>.

Il est important d'affirmer la cohérence de la mobilité avec votre projet de recherche : quel apport représente-t-elle, comment ont été sélectionnés les doctorants/ étudiants participant à la mobilité, selon quels critères, et enfin s'assurer que leur objet d'étude est en cohérence avec l'objet du projet déposé.

### Mobilité : Impact de la crise sanitaire

Les mobilités sont impactées par la crise sanitaire. Une des **nouveautés de cet appel**, qui répond à une demande des porteurs de projet, est la **mobilité entrante**, sur le site d'Aix-Marseille, ainsi les porteurs de projets du site Aix-Marseille sont encouragés à inviter les partenaires de Tunis et Jérusalem à venir sur site.

## Montage des dossiers/projets

### Modèle de dossier

**Question :** *Existe-t-il un document formalisé ?*

**Réponse :** Il existe un modèle pour le dépôt de dossier accessible en téléchargement ici : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/collaboration-aix-marseille-irmc-crfj-en-mediterranee-2020>, Ce modèle est simple, il reprend les questions importantes : identification des partenaires, résumé, présentation du projet : mise en œuvre, organisation (notamment partenariat envisagé), budget ; résultats, impact, calendrier.

Pour toute question relative au dépôt de projet, contacter la Fondation A\*Midex ([solene.tyrlik@univ-amu.fr](mailto:solene.tyrlik@univ-amu.fr)).

---

<sup>1</sup> Bourse de mobilité sortante : cf. délibération n°2016/07/19-15 du Conseil d'administration AMU ; voyage pédagogique collectif organisé à l'initiative d'un enseignant : cf. note de la direction des affaires juridiques d'AMU relative aux déplacements étudiants ; stages : encadrés par une convention de stage « gratifié » en accord avec la réglementation

### **Accompagnement au montage du projet**

**Question :** « *Comment être accompagné pour le montage du projet ?* »

**Réponse :** Les porteurs de projets peuvent contacter la Fondation A\*Midex au cours du montage de projet, en cas de question relative au texte de cadrage et document à compléter. Le cas échéant, la Fondation les orientera vers des personnes ressources dans les services AMU – y compris la Direction de la recherche et de la valorisation, pour leur accompagnement.

De plus, il est fortement recommandé aux candidats de monter leur dossier en cohérence avec la stratégie de recherche de leur laboratoire, en se rapprochant de la direction de l'unité de recherche, et de **formuler les éléments budgétaires avec l'accompagnement de l'administration du laboratoire** (responsable administratif, gestionnaire financier).